

FNRAA

PPAAO/WAAPP PHASE I : 2008 – 2012

SECOND APPEL A PROPOSITIONS

GUICHET 3 : DEVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE TECHNOLOGIES

08 Février 2010

□ 1. CADRE DE L'APPEL

Le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires a pour but de financer des activités de recherches agricoles et agro-alimentaires considérées comme prioritaires par l'Etat, le Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP), les partenaires au développement et les utilisateurs des résultats de la recherche. C'est dans ce cadre que le FNRAA a été désigné comme Agence d'Exécution (AE) pour assurer la gestion du guichet national de fonds compétitifs du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP – Sénégal).

Ce second appel à propositions s'adresse aux promoteurs, ayant des compétences dans les domaines agricole, agro-alimentaire et agro-sylvo-pastoral, pour **la soumission spontanée de projets de Développement et diffusion de technologies**, telle que définie dans le manuel de Gestion des Projets de Recherche du FNRAA révisé et disponible à la Direction Exécutive (DE) du FNRAA.

□ 2. CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Le FNRAA financera de manière plus spécifique les projets de développement et de diffusion de technologies destinés à promouvoir les partenariats transfrontaliers aussi bien pour l'offre (recherche, vulgarisation, universités) que pour la demande (organisations de producteurs, secteur privé, société civile). Il finance à la fois des activités de développement de technologies et des activités de valorisation et de diffusion d'innovations technologiques.

Ce guichet est ainsi ouvert aux groupes de producteurs, aux agro-industries et au privé sénégalais pour conduire la mise en œuvre des activités de R/D pour promouvoir des technologies existantes pour une adoption effective. Ils peuvent cependant s'associer à des institutions étrangères pour la réalisation des projets.

Le plan de rédaction des projets *devra être* conforme aux formulaires proposés dans le manuel de Gestion des Projets de Recherche du FNRAA. Le dossier complet de soumission, sur papier et sur CD en format Word 97-2003 sous Windows, devra parvenir au FNRAA **le Jeudi 08 Avril 2010 à 16 heures** au plus tard, la date d'enregistrement de la Direction Exécutive faisant foi.

□ 3. PROCEDURES DE SOUMISSION

Le dossier de soumission devra être transmis au FNRAA par le responsable de la structure de tutelle du coordonnateur de l'équipe de recherche. La Direction Exécutive du Fonds, chargée de la réception, de la vérification de la conformité et du traitement préliminaire des requêtes de financement, apportera aux promoteurs toute l'assistance requise pour la compréhension des procédures, la préparation des dossiers de soumission et l'organisation des ateliers de formation à l'élaboration des projets.

□ 4. CRITERES DE SELECTION DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE

Les critères généraux de sélection des projets de recherche sont relatifs, entre autres : (i) à la qualité scientifique et technique de la proposition, (ii) à la pertinence par rapport aux plans stratégiques existants,

aux documents d'orientations de institutions, au plan d'orientations stratégiques du SNRASP, aux diagnostics partagés ou aux thèmes prioritaires définis par le CPG et au cadre des priorités du CORAF(iii) à la faisabilité du travail proposé, (iv) à l'impact potentiel sur les objectifs nationaux et sous-régionaux de développement, (v) à la capacité institutionnelle de mener à bien le projet sur une période déterminée,(vi) à la contribution du projet à renforcer les programmes en cours (vii) aux impacts potentiels sur l'environnement et à l'efficacité des mesures de mitigation proposées.

Dr Samba Sall
Coordonateur Scientifique